

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUIN 2025

OBJET : Délibération relative à la validation de l'avenant n°1 du lot 01 – désamiantage - dans le cadre des travaux de l'école

Le dix juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE.

Nb de membres en exercice : 16
Secrétaire de séance : Serge BLANC
Convocation en date du : 24 mai 2025

PRESENTS : ACHIN Richard, BLANC Serge, M. BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRIVEL Norbert, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain.

EXCUSES : BARBAN Daniel, GIRAUD Sylvie, GRAS Julien, HELSEN Véronique

ABSENTS : AUBERT Sylvain, CATELAN Richard

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Dans le cadre des travaux de rénovation et d'extension de l'école, Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 du lot 1 Désamiantage. Cet avenant consiste à réduire le marché initial de 10 500€ HT suite à la suppression du poste « Logistique échafaudage ».

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** l'avenant n°1 du lot 01 Désamiantage suite à la suppression du poste « logistique échafaudage » **(- 10 500 € HT)**
- **VALIDE** le prix global forfaitaire déduit de la suppression du poste « logistique échafaudage » **soit le nouveau montant du marché : 32 194,00 € HT**
38 632,80 € TTC
- **DONNE** pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 Chemin derrière le Serre – Chauffayer - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43
Mail : mairie@aubessagne.fr